

## IFC ALÈS

1292 chemin de Trespeaux  
ZAC du Rieu  
30100 ALÈS  
Tél : 04 66 30 40 92  
Fax : 04 66 30 80 29  
E-mail : ales@ifc.fr

## IFC AVIGNON

250 rue du 12ème Rgtde Zouaves  
ZI Courtine - BP 80991  
84094 AVIGNON CEDEX 9  
Tél : 04 90 14 15 90  
Fax : 04 90 14 15 98  
E-mail : avignon@ifc.fr

## IFC MARSEILLE

513 avenue du Prado  
13008 MARSEILLE  
Tél : 04 91 32 19 29  
Fax : 04 91 32 66 19  
E-mail : marseille@ifc.fr

## IFC MONTPELLIER

60 allée Wilhen Roentgen  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 04 67 65 50 85  
Fax : 04 67 65 59 45  
E-mail : montpellier@ifc.fr

## IFC VALENCE

19 rue Paul Henri Spaak  
ZA Briffaut-Est  
26000 VALENCE  
Tél : 04 75 85 36 44  
Fax : 04 75 84 57 88  
E-mail : valence@ifc.fr

## IFC NÎMES

125 rue de l'hostellerie  
Parc Acti + Ville Active  
30900 NÎMES  
Tél : 04 66 29 74 26  
Fax : 04 66 84 53 87  
E-mail : nimes@ifc.fr

## IFC PERPIGNAN

Espace Polygone  
21 rue Etienne Bobo  
66000 PERPIGNAN  
Tél : 04 68 67 42 89  
E-mail : perpignan@ifc.fr

## IFC ST-ÉTIENNE

10 Place Sadi Carnot  
42000 SAINT ETIENNE  
Tél : 04 77 92 11 50  
Fax : 04 77 92 11 59  
E-mail : stetienne@ifc.fr



S'appuyant sur un savoir-faire de 30 ans, IFC accompagne chaque étudiant dans la réalisation de son projet professionnel et personnel.

La formule dé clic offre la possibilité de suivre la formation en fonction des besoins de chacun.

## Les avantages de la formule Déclic

- Diversifier son expérience professionnelle en réalisant des stages dans des entreprises sélectionnées pour des missions choisies.
- Se consacrer activement à ses études.
- Se donner le temps de trouver une entreprise d'accueil en Alternance qui réponde parfaitement à ses attentes.
- Avoir la liberté d'approfondir les points théoriques qui importent le plus.
- Se permettre une transition avec le rythme du lycée.
- Le passage du TOEIC® ou du Linguaskill® est compris dans les frais de scolarité Déclic.

### Gratification

La gratification est obligatoire si la durée du stage dépasse 2 mois (équivalent de 44 jours sur la base de 7h par jour). Son montant horaire est de 15 % du seuil de la sécurité sociale (26 € au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

#### EXEMPLE :

Thibaut est en stage pendant 3 mois dans une entreprise. Il effectue 110 heures de stage par mois.

$26 \text{ € (seuil sécurité sociale)} \times 15 \% \text{ (pourcentage de gratification)} = 3,90 \text{ €}$

**Thibaut est "rémunéré" pour son stage à 3,90 € de l'heure.**

Il suffit ensuite de multiplier ce taux horaire par le nombre d'heures de stage :

$110 \text{ (nombre d'heures de stage par mois)} \times 3,90 \text{ € (taux horaire)}$

$= 429 \text{ € de gratification mensuelle.}$

**Thibaut touche donc une gratification de stage de 429 € par mois.**

Tarif en vigueur au 01/01/2020

### Témoignage

"J'avais choisi de faire mon BTS Communication en Alternance. Etant donné la difficulté pour trouver une entreprise d'accueil dans ce secteur d'activité, je n'avais toujours pas signé de Contrat d'alternance à la rentrée. J'ai donc dans un 1<sup>er</sup> temps opté pour DECLIC.

J'ai pu grâce à cette formule, enrichir mon expérience professionnelle en réalisant deux stages en entreprise et agence de com.

Ces expériences m'ont permis quelques mois plus tard d'être recruté, j'ai pu alors basculer en Alternance."

Thibaut D. BTS Communication

## Quelques questions en passant...

### Quand et comment puis-je m'inscrire ?

A partir du mois de février, dès réception et acceptation de ton dossier de candidature, tu peux réserver ta place en avant première dans une section IFC. Il te suffit pour cela de retourner le coupon joint à ton courrier d'admission, accompagné d'un chèque d'inscription de 150 €.

### Combien coûte la scolarité DECLIC ?

Il convient de se référer à la grille tarifaire sur le site internet :

[www.ifc.fr/la-formule-declic/](http://www.ifc.fr/la-formule-declic/)

A titre d'exemple, une formation BTS revient à 3850 € l'année, une formation en un an pour un titre enregistré au RNCP à niveau 6 revient à 4500 €... (Tarif en vigueur au 01/01/20)

### Est-ce qu'on peut payer en plusieurs fois ?

Paiement possible, de l'intégralité de la scolarité en 8 à 17 fois sans frais selon la durée de la formation.

### Combien d'heures de cours ?

La scolarité varie de 450 h à 600 h par année scolaire selon les diplômes. En plus de ces heures de cours, les étudiants en formule Déclic bénéficient de modules complémentaires de formation, accessibles par la plateforme IFC d'enseignement à distance.

### Tout le référentiel est-il traité en DECLIC ?

L'intégralité du référentiel Education Nationale (ou autres pour les titres RNCP) est abordé. Ce point est un engagement essentiel de notre charte de déontologie et de notre certification ISO 9001.

### Est-ce que le BTS est reconnu par l'Etat ?

Le BTS est un diplôme d'Etat. Il s'agit donc d'un diplôme de l'Education Nationale. Les épreuves se déroulent dans les centres d'examen du rectorat.

### Est-ce que les Bachelors et les Majors sont reconnus par l'Etat ?

Ce sont des titres enregistrés au RNCP de Niveau 6 (BAC+3/4) et de Niveau 7 (BAC+5). RNCP = Répertoire National des Certifications Professionnelles

### Les "DECLIC" sont-ils dans les mêmes classes que les "Alternants" ?

Les Alternants et les DECLIC sont dans les mêmes classes, suivent le même programme, ont les mêmes enseignants favorisant ainsi les échanges d'expériences et permettant de basculer à tout moment d'un rythme à l'autre.

### Et les stages ?

6 à 25 semaines de stages par an sont obligatoires selon les formations dispensées par IFC.

IFC accompagne chaque étudiant dans sa recherche de stage.

### Quel est mon statut ?

En DECLIC, tu as soit le statut étudiant, soit le statut de stagiaire relevant de la formation continue (Transition Pro, AISF...).